

Sebareme, Rachel

Objet: TR: Documents additionnels
Pièces jointes: DÉPOT 2 - COMMISSION.pdf

De : Luc Caza <lcaza@rsienvironnement.com>
Envoyé : 18 décembre 2023 11:53
À : Denis, Marie-Pier <marie-pier.denis@bape.gouv.qc.ca>
Objet : Documents additionnels

Bonjour Mme Denis,

Comme convenu, voici les documents complémentaires.

- Fournir le tableau des prévisions des quantités à recevoir pour les deux procédés. SVP préciser dans le courriel d'envoi ou dans le document qui contiendra le tableau quelles données mentionnées en séance sont ainsi corrigées (en réponse à quelle question) afin que le public puisse comprendre le document déposé.

Lors de la séance, pour répondre à l'une des questions de Mme Dupéré, j'ai présenté les résultats se retrouvant dans le Tableau 1, Prévission 2024-2028, pour le procédé actuel. Toutefois, il faut aussi tenir compte des valeurs du Tableau 2 qui lui représente les volumes associé au 2e procédé. Finalement, le Tableau 3 englobe toutes les matières.

Le tableau GES englobera les deux questions;

- Fournir un tableau de tous les facteurs pour les mesures d'atténuation prévues pour les émissions de GES.
- Ajouter au tableau les différences qui existent entre les quantités de GES émises et les émissions de GES qui seraient émises si ces mesures d'atténuation étaient mises en place.

Les émissions de GES ont été estimées en fonction des prévisions de matières à recevoir pour les années 2024 à 2028. Certaines mesures d'atténuation sont déjà en place alors que d'autres le seront au fil des années. Ainsi en comparant le projet de RSI avec les solutions alternatives ailleurs qu'au Québec, le projet RSI, avec les mesures en place et à venir et sans tenir compte du transport supplémentaire vers les sites alternatifs, émettra moins de GES tout en assurant une destruction complète du passif environnemental.

À titre d'exemple, les MDR visées par RSI Environnement sont actuellement exportées à l'extérieur du Québec pour être traitées thermiquement, générant ainsi des émissions de GES qui ne sont pas incluses au bilan québécois. À cet égard, bien que globalement il n'y ait pas une augmentation réelle d'émission de GES, nous comprenons que la méthodologie de calcul du MELCCFP considère ce déplacement comme une augmentation.

- Question prise en délibéré : Est-ce qu'il existe dans le monde un autre site où deux incinérateurs coexistent et fonctionnent en même temps?

Oui, une recherche sommaire sur internet permet d'identifier différents sites où plus d'un procédé thermique est autorisé. Pour certains, il est aussi souligné qu'ils fonctionnent en même temps.

Merci

Luc Caza
Directeur des Ventes
Director of Sales

RSI Environnement
80 rue des Mélèzes

Saint-Ambroise, Québec, G7P 2N4

C :418-820-5865

E : lcaza@rsienvironnement.com

www.rsienvironnement.com



AVIS DE CONFIDENTIALITÉ

L'information contenue dans ce courriel et dans tout document annexé est de nature confidentielle. Si vous n'êtes pas le destinataire désigné, veuillez en aviser l'expéditeur et détruire immédiatement le message et tout document annexé. Merci.

NOTICE OF CONFIDENTIALITY

The information contained in this e-mail and in all documents attached is of a confidential nature. If you are not the intended recipient, please advise the sender and immediately destroy this message and all documents attached. Thank you.